

Hier matin, à Cagnes-sur-Mer

"Cet hippodrome est l'œuvre du département"

déclare M. Pierre-Jean Moatti à l'occasion de l'inauguration officielle des nouvelles et magnifiques installations du champ de courses de la Côte d'Azur

A part quelques aménagements d'ordre décoratif et les perfectionnements qui imposeraient le propriétaire qui va si vite — par exemple, comme l'a suggéré M^e Fossati dans son allocution, des machines électroniques pour calculer les rapports en un temps record — l'hippodrome de la Côte d'Azur est, cette fois, terminé.

Et, tel quel, avec sa tribune doublée, ses six pistes concentriques, son mirador ultra moderne, dans le cadre incomparable où il se trouve en bordure du mer, le long d'une rivière, ayant pour toile de fond la chaîne des Alpes, il s'impose désormais, non seulement comme un des plus coûteux hippodromes de France, mais encore comme un des mieux conçus et l'un des meilleurs du monde.

Sa piste de trot est une des plus rapides qu'il soit : on y établit des records et, Irlandais de vitesse, les fameux « miliers » américains vont traverser l'Atlantique pour venir l'essayer et y affronter le trotting européen qui, on le sait, y déjà produit ses champions les plus authentiques. Et, sans nul doute, ne manquera-t-il qu'une joration des allocations pour que les meetings d'obstacles et de galop, comme celui qui débutera aujourd'hui, ait lieu à Cagnes dès les cracks de pur-sang les plus éprouvés.

Mais tout viendra, tout se fera. Déjà, les résultats dépassent les espérances, confondent les

contempeurs, donnent raison à ceux qui ne cessent de battailler pour cet hippodrome en arguant qu'il était un atout indispensable de la prospérité économique de la Côte d'Azur, cette « résidence de l'Europe », dont l'importance internationale n'a pas été prouvée pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du département, ont officiellement inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'architecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu, grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat intercommunal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,

grâce aux investissements des Sociétés de courses (celles de Nice, de Cannes et les sociétés-mères de Paris). Le Syndicat inter-

communal n'a pas prélevé pendant six ans. M. Roubion, actuel maire de Cagnes, les dirigeants

de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur que préside

M. Moatti, préfet des A.-M. ; M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Comte Gentilini, maire de Cannes et leurs plus proches collaborateurs ; les dirigeants de la Société des Courses de la Côte d'Azur ; ceux du Génie rural ; les parlementaires ; les membres du conseil général ; les municipalités et les hautes personnalités du dé-

partement, ont officiellement

inauguré les installations définitives de l'hippodrome dues à l'archi-

tecte Lizerio et à 300.000 heures de travail. Après que M^e Teissiere, président du Syndicat Inter-

compteur, ait obtenu les concours les plus importants pour la construction de ce magnifique hippodrome sur les 56 hectares appartenus par la municipalité de Cagnes-sur-Mer !

On est parti comme l'on a pu,